



# DÉPÔT EN PERSONNE

## FORMULAIRE DEVANT ACCOMPAGNER

### UNE NOUVELLE DEMANDE DE PERMIS DE POSSESSION ET D'ACQUISITION D'ARMES À FEU À AUTORISATION RESTREINTE OU PROHIBÉES

#### IMPORTANT

- Le demandeur doit **annexer ce formulaire à la demande de permis de possession et d'acquisition d'armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées** et doit **se présenter en personne au poste de police qui couvre son territoire de résidence** en apportant avec lui **UNE PIÈCE D'IDENTITÉ VALIDE AVEC PHOTO et ADRESSE DE RÉSIDENCE** (ou une combinaison de pièces d'identité attestant de ces deux critères) délivrée par le gouvernement fédéral ou une instance de gouvernement provincial ou municipal.
- Seuls les policiers peuvent remplir ce formulaire. Celui-ci doit être utilisé pour toute nouvelle demande de permis visant une arme à feu à autorisation restreinte ou pour reclasser un permis afin de permettre l'acquisition d'armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées. Pour plus d'informations, le policier de la Sûreté peut consulter la politique de gestion *Dépôt en personne de la demande de permis d'armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées dans les postes de police (DIR.GÉN. - 40)*. Le policier d'un service de police municipal consulte le Guide des pratiques policières du ministère de la Sécurité publique.
- Une fois le formulaire inséré avec la demande dans l'enveloppe, s'assurer que celle-ci a été cachetée et affranchie par le demandeur pour éviter qu'elle ne soit retournée à l'expéditeur.
- L'enveloppe contenant le formulaire et la demande doit être postée par le policier à l'adresse suivante :

**BUREAU CENTRAL DE TRAITEMENT (BCT)**  
**C.P. 1200**  
**MIRAMICHI (N.-B.) E1N 5Z3**

Date de réception		
Année	Mois	Jour

#### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom (en caractères d'imprimerie)		Date de naissance	
		Année	Mois   Jour
Est-ce que le demandeur habite sur le territoire couvert par le poste de police?		Le demandeur présente-t-il une preuve d'identité <b>avec photo</b> délivrée par le gouvernement fédéral ou une instance de gouvernement provincial ou municipal?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

#### INFORMATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Toute information pertinente pour la sécurité publique, la sécurité du demandeur ou celle d'autrui reliée à la possession d'une arme à feu par le demandeur de permis doit être communiquée au Service du contrôle des armes à feu selon une des méthodes suivantes :

**Téléphone :** 1 800 731-4000 (Sécurité publique)  
**Courriel :** [depotenpersonne@surete.qc.ca](mailto:depotenpersonne@surete.qc.ca)  
**MNO du CRPQ :** Service du contrôle des armes à feu,  
PQ40044 avec comme objet : dépôt du permis AF en personne

#### IDENTIFICATION DU POLICIER ET DU SERVICE DE POLICE

Matricule	Code d'agence	Nom du service de police (en caractères d'imprimerie)	
	<b>PQ</b>		
Nom et prénom du policier (en caractères d'imprimerie)		<b>Apposer l'estampille du service de police si disponible</b>	
Signature			

SQ-3007 F (2009-02-19) V1 CAFC 1125F

FORMULAIRE A EXPÉDIER AU BCT

#### ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PERMIS D'ARMES À FEU

\*\*\* Demandeur - Prière de conserver jusqu'à la réception du permis \*\*\*

La présente certifie que \_\_\_\_\_ a déposé une demande de permis de possession et d'acquisition  
(Nom et prénom de la personne qui a fait la demande)  
d'armes à feu à autorisation restreinte ou prohibées. Le policier ou La policière à qui vous avez présenté cette demande n'a pas la responsabilité de vérifier si le formulaire a été dûment rempli, ni que vous avez joint toutes les pièces justificatives, tel que demandé par *La Loi sur les armes à feu* (L.C. 1995, ch. 39). En cas de problème, un réposé vous contactera au nom du contrôleur des armes à feu du Québec.

Date du dépôt de la demande	Code d'agence	Signature du policier	Matricule
Année	<b>PQ</b>		

SQ-3007 F (2009-02-19) V1 CAFC 1125F

CONFIRMATION DE RÉCEPTION À REMETTRE AU DEMANDEUR